

le conseil peut entraîner, bien que les articles 50 et 51 peuvent lui apporter un allègement sous ce rapport.

Depuis l'avènement de la bombe atomique, d'aucuns prétendent que l'emploi de grosses armées dans les conflits de l'avenir ne se verra plus. Je me rends compte de la puissance énorme de cette bombe, bien que notre population ne soit pas suffisamment renseignée sur sa puissance de destruction, à mon avis. Naturellement, l'efficacité militaire de la bombe atomique ainsi que de la bombe à fusée V-2, les grands progrès dans la radio, l'aérodynamique et le génie naval, exigent une réadaptation de nos plans de défense, mais la guerre n'en sera pas moins totale lorsqu'elle se produira.

Le magazine *Time*, numéro du 15 octobre, en commentant le rapport fait récemment par le général George Marshall, de l'armée des Etats-Unis, dit :

La doctrine voulant que la nation n'ait plus besoin d'effectifs humains pour sa défense représentait un point de vue insensé et pernicieux. George Marshall a dit : "La seule défense effective qu'une nation puisse maintenir de nos jours est sa puissance d'attaque. Et cette puissance ne peut se trouver uniquement dans la machine". Il faut des hommes pour conduire les machines. Ceux qui préparent les plans au ministère de la guerre, "ceux qui ont pris en considération tous les éléments concevables," préconisaient un système "qui permettra de mobiliser une armée de 4 millions d'hommes moins d'un an après une crise internationale qui plongerait les Etats-Unis dans une situation critique". Les principales unités de ce système, si on adopte le plan du général Marshall, seraient l'armée régulière, la garde nationale, une réserve organisée, puis un régime d'instruction militaire obligatoire en vue de remplir ces cadres (et ceux de la marine) en cas de péril national.

L'article dit encore ce qui suit :

A ceux qui demandaient : "Qui viendra nous attaquer?", le vieux soldat Marshall avait la réponse toute prête. "Nous nous sommes employés, depuis la naissance de notre nation, à intensifier notre amour de la paix par un étalage de faiblesse. Cette ligne de conduite nous a complètement déçus, nous a coûté des millions de vies et des milliards de dollars."

Le conseil du président Washington, disait le général Marshall, est encore d'actualité : "Si nous voulons assurer la paix. . . il faut que l'on sache que nous sommes toujours prêts à faire la guerre."

Il nous faut maintenant prévoir, monsieur l'Orateur, l'accord spécial que le pays devra conclure, à la demande du Conseil de sécurité, à la lumière des accords régionaux, explicitement ou tacitement conclus, ou qui le seront en conformité des dispositions de l'article 52 de la charte. Le Canada est particulièrement fortuné d'avoir un bon voisin, la grande puissance des Etats-Unis, tout en appartenant à la grande famille du Commonwealth des na-

[M Beaudin.]

tions britanniques. Notre pays peut compter autant sur la solidarité impériale que sur celle du continent. Les nations se groupent.

Dans le *World Digest* d'octobre 1945, lord Vansittart, sous-secrétaire d'Etat permanent au ministère des Affaires étrangères de Grande-Bretagne avant Munich, écrit :

Il est maintenant généralement reconnu que la Russie est à se créer un protectorat ou sphère d'influence dans l'est et le centre de l'Europe. L'ouest devra s'organiser inévitablement, sous une forme, toutefois, plus libre et plus élastique. Le généralissime Staline a, de fait, loué explicitement le projet. Il n'y a donc aucune difficulté de ce côté. Aux Etats-Unis, toute opposition soutenable s'est dissipée. Il y avait toujours la doctrine de Monroe et maintenant il y a également l'Acte de Chapultepec. En résumé, cet Acte convertit la doctrine de Monroe de déclaration unilatérale en un accord multilatéral. Aux yeux des Américains, c'est "un pacte à toute épreuve de non-agression et d'aide mutuelle liant tous les Etats de l'Amérique représentés à la conférence, que l'agression vienne du dedans ou du dehors du continent."

Les conséquences économiques de cette unité panaméricaine ne sont pas exprimées, mais il s'ensuivra certainement "une nouvelle solidarité intercontinentale".

La justice et la sécurité exigent toutes deux que nous fassions comme nos deux grands alliés, et cela bientôt. Le maréchal Smuts avait prévu cette nécessité.

Les Etats qui se consultent et se groupent pour protéger leurs intérêts communs deviennent de plus en plus nombreux, a-t-il dit.

Des groupes régionaux devront se former au sein de l'Organisation mondiale.

A la lumière de la structure de nos accords régionaux, comment répondrons-nous aux exigences de l'accord spécial que nous pourrions être appelés à conclure avec le Conseil de sécurité, à son appel, surtout au sujet des forces armées, de l'importance et du degré de préparation de nos effectifs? Si nous jetons en effet les yeux sur le continent, nous constatons que les Etats-Unis s'attendent à mettre en vigueur le service militaire universel. On sait que les hauts fonctionnaires du ministère de la guerre aux Etats-Unis projettent maintenant l'armée du temps de paix qui s'établira par le service militaire universel.

M. Churchill a déclaré le 10 mai dernier qu'il faudrait peut-être maintenir pendant des années le recrutement obligatoire d'hommes pour les diverses armes comme élément essentiel de la réadjudication du capital humain pendant la période intérimaire, ainsi que le régime de conscription.

Chez d'autres nations qui sont en bons rapports avec le Canada, telle la France, le service militaire existe en temps de paix, et il ne semble pas qu'elles veuillent le supprimer.

Je tiens à signaler que le programme de démobilisation de la Russie est tout à fait différent de celui des alliés; les démocraties